



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

effectifs de personnel

Question au Gouvernement n° 1230

Texte de la question

POLITIQUE DE DÉFENSE

M. le président. La parole est à M. Nicolas Dhuicq, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Nicolas Dhuicq. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Dans l'indifférence générale d'un gouvernement tendance SFIO – IVe République occupé à ses querelles picrocholines, l'agence Chine nouvelle a déclaré qu'il était temps de penser à un monde désaméricanisé. C'est un nouvel épisode de la guerre monétaire, financière et économique brutale qui se livre sur l'ensemble de la planète.

Tandis que la Chine se dote d'une flotte de haute mer et préempte l'ensemble des matières premières du monde, que le Japon et la Corée du Sud se constituent une force de premier rang, la France baisse odieusement les dépenses militaires.

Monsieur le ministre de la défense, vous mentez aux Français, vous prétendez que vous allez respecter une loi de programmation militaire où il manquera deux milliards d'euros. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Quels régiments allez-vous supprimer ? Déjà, un régiment de dragons, bientôt un régiment d'artillerie et un régiment d'infanterie supplémentaire. Vous mentez systématiquement aux Français, car vous savez très bien qu'en 2015, vous demanderez aux chefs d'état-major de baisser encore la garde.

Depuis Marathon, les démocraties savent pertinemment que pour se battre et maintenir le niveau de vie des citoyens, il faut une défense forte, une économie et une culture souveraines. Mais la France désarme massivement.

Dans les armées, monsieur le ministre, il y a des formations et de vrais emplois, non pas des emplois aidés pour les jeunes. Mais vous vous apprêtez à mettre au chômage plus de 1 500 officiers par an.

Sommes-nous plus riches, monsieur le Premier ministre, parce que vous baissez les crédits militaires ? Y a-t-il moins de chômeurs en France parce que vous supprimez des régiments ? Non, monsieur le Premier ministre ! Vous abaissez la France, vous réduisez les crédits militaires et vous porterez une lourde responsabilité devant le pays. Vous mentez aux Français ! À droite, nous devons nous engager à porter la part des dépenses militaires à au moins 2 % du budget ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Monsieur le Premier ministre, nos gendarmes n'ont plus le carburant nécessaire pour assurer la sécurité ; la flotte est aux abois. Quand prendrez-vous en compte les réalités françaises ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Franck Gilard. Vive la France !

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député Nicolas Dhuicq, je ne suis pas certain qu'il faille polémiquer sur les questions de défense. *(Protestations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Nicolas Dhuicq. Si !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre . En ce qui me concerne, je m'y refuse car la défense, c'est le bien précieux de la nation. Les politiques de défense s'inscrivent dans la continuité républicaine et toute outrance dans ce domaine me paraît néfaste pour l'intérêt national. Il peut y avoir des différences d'appréciation, mais, honnêtement, mettre la polémique à ce niveau ne semble pas convenable.

Je le dis d'autant mieux qu'hier soir, au Sénat, une majorité significative a approuvé la loi de programmation militaire.

M. Éric Ciotti. Les communistes l'ont votée ?

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Une majorité qui dépasse de manière significative la majorité sénatoriale.

M. Jean-Claude Perez. Très bien !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre . Pourquoi ? D'abord parce que le Président de la République et le Premier ministre ont décidé de sanctuariser les 190 milliards d'euros destinés à notre défense sur les six ans qui viennent, en continuité avec les montants financiers qui étaient affectés à la défense en 2012.

Par ailleurs, cette loi de programmation garantit à la France sa sécurité, en faisant en sorte que les trois missions majeures de notre défense – protection du territoire, dissuasion avec ses deux composantes, capacité d'intervention, en situation de crise ou de coercition – soient respectées et validées.

Je peux vous dire, monsieur le député, qu'en comparant les efforts des uns et des autres, en 2019, au terme de cette loi de programmation, la France aura la première armée d'Europe. C'est un point qui devrait vous faire réfléchir. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur quelques bancs du groupe RRDP.)*

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dhuicq](#)

Circonscription : Aube (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1230

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 octobre 2013](#)